



## PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 12 décembre 2016

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Information relative à l'accueil téléphonique de la préfecture de l'Ardèche

Le bureau de la circulation n'assurera **pas d'accueil téléphonique** pendant la période du 19 au 30 décembre 2016.

Les usagers peuvent effectuer leurs démarches sur le site internet des services de l'État en Ardèche, à la rubrique démarches administratives :

<http://www.ardeche.gouv.fr/demarches-administratives>

ou contacter le bureau par messagerie :

- pour le Système d'Immatriculation des Véhicules : [pref-cartes-grises@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-cartes-grises@ardeche.gouv.fr)
- pour les permis : [pref-permis-de-conduire@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-permis-de-conduire@ardeche.gouv.fr)

#### **Contacts presse :**

Cabinet du Préfet – Pôle de la communication interministérielle

☎ : 04 75 66 50 16 - 04 75 66 50 09

📠 : 04 75 66 50 93

✉ : [pref-communication@ardeche.gouv.fr](mailto:pref-communication@ardeche.gouv.fr)

